

Publié le 25 janvier 2018

Quand François perd patience

Pendant son voyage au Chili, une déclaration du pape François a été interprétée de manière erronée, provoquant la colère des associations de protection des victimes d'abus sexuels et relançant les critiques de l'installation dans le diocèse d'Oserno de Mgr Barros, accusé d'avoir couvert des prêtres pédophiles. Dans ce contexte, le pape a posé un acte fort d'autorité, réaffirmant sa confiance dans son évêque.

L'histoire a fait en quelques minutes le tour du monde entier. Harcelé par une télévision chilienne, le Pape François a lancé : «Si vous ne pouvez pas prouver ce que vous avancez, vous ne serez pas crus». Ces mots, qui paraissaient s'adresser aux victimes des abus sexuels commis par le prêtre Fernando Karadima, visaient surtout ceux qui protestent contre la nomination de Mgr Juan Barros comme évêque d'Oserno. Oserno est un petit diocèse du sud du Chili, dont 50 % de la population seulement est catholique. Ces protestations durent depuis deux ans. Sont-elles vraiment le fait des victimes elles-mêmes ou des associations de victimes ? L'intervention du cardinal O'Malley, qui prit la défense des victimes, a laissé entendre que les paroles du Pape étaient une maladresse et il assurait ces victimes que le Pape connaissait leurs souffrances et qu'il prenait part à leur détresse.

Les mots de O'Malley rappelaient l'attitude du Pape, au Chili même, lors de son [premier discours](#) au palais présidentiel de La Monada, devant la présidente sortante Michelle Bachelet et en présence du nouveau président Sébastien Pinera. Baissant la tête, il a exprimé sa honte devant les scandales des prêtres pédophiles : «Je ne peux m'empêcher de manifester la douleur et la honte que je ressens face au mal irréparable fait à des enfants par des ministres de l'Église, a-t-il dit. Je voudrais m'unir à mes frères dans l'épiscopat, car, s'il est juste de demander pardon et de soutenir avec force les victimes, il nous faut, en même temps, nous engager pour que cela ne se reproduise pas». Les mots du cardinal de Boston ont aussitôt été interprétés comme une rebuffade par rapport à ceux du Pape prononcés quelques heures plutôt. Comment un pape peut-il dire qu'il a honte des scandales commis par ses prêtres pédophiles et envoyer ses victimes se rhabiller au vestiaire ? Peut-être est-on invité à comprendre que les mots du pape ne s'adressaient pas aux mêmes personnes ?

Le cas de Fernando Karadima

Fernando Karadima fut en son temps un leader spirituel d'une très haute tenue et profondément admiré parmi les jeunes et les moins jeunes. Plusieurs prêtres et évêques lui «doivent» leur vocation. Or, en avril 2009, un médecin, le docteur Hamilton, porta plainte contre lui pour harcèlement sexuel. Les faits se seraient produits vers les années 1950 et concerneraient plusieurs enfants, des mineurs et même des adolescents. Un mandat fut émis, et Karadima fut interrogé par la justice chilienne. Mais le cas était prescrit, et aucune condamnation ne put être prononcée. En 2011, selon ses propres lois – qui veulent qu'un procès ecclésiastique ne commence pas tant que la cause

est pendante devant les tribunaux civils –, le Vatican ouvrit un procès. Karadima fut reconnu coupable et reçut comme sentence l'obligation de vivre dans un lieu isolé – un monastère – dans la prière et la pénitence. Le Vatican ne dispose pas de prisons, et son seul recours est ce genre de sentence ou la réduction à l'état séculier. Pour des raisons que l'on a fini par comprendre, et malgré les revendications des «associations de victimes», le juge ecclésiastique ne prononce maintenant que peu de destitutions de l'état clérical. Pourquoi ? Renvoyer à la société un homme accusé et reconnu coupable de graves abus sexuels, c'est remettre en son sein une personne qui se retrouvera libre et sans surveillance. L'Église assume ainsi sa pleine responsabilité ! Bref, Fernando Karadima, qui ne pouvait être jugé par la justice civile en raison de la prescription des faits, a été jugé par l'Église et interdit de tout ministère public, sommé de vivre «dans la prière et la pénitence».

Mais ici, l'histoire finit par se répéter. Pour les associations de victimes qui sont déboutées devant la justice civile, le «cas» n'est pas terminé. Il faut traquer les «témoins», surtout s'ils sont devenus prêtres ou même évêques ! Ils ont été témoins, ils savent tout, ils se sont tus. Ils ont donc pratiqué du «cover up». Ils doivent donc être jugés pour des faits qui ont été commis voilà cinquante ans et plus.

Le cas de Juan Barros

En mars 2015, le Pape François nomme Mgr Juan Barros, ancien évêque aux armées, dans un petit diocèse au sud du Chili, Osorno. Le dossier est particulièrement étudié par les organismes de la Congrégation pour les évêques. Mgr Fernando Chomali Garib, archevêque de Concepcion, et le nonce apostolique Ivo Scapolo assurent que le Vatican connaît fort bien le dossier Karadima. Le Pape en aurait longuement parlé avec le cardinal Ouellet, préfet de la Congrégation des évêques, lequel aurait donné l'assurance que rien dans le dossier de Juan Barros n'était susceptible de l'empêcher d'être nommé au siège épiscopal d'Osorno. Cependant, le cardinal archevêque de Santiago, Ricardo Ezzati, et le Conseil permanent de l'épiscopat ont écrit au Pape pour lui demander de renoncer à cette nomination. Cette lettre, révélée par un «leak» peu de jours avant l'arrivée du Pape au Chili, ne contribuait pas à assainir le climat. Le nonce apostolique avait demandé à Mgr Barros et à deux autres évêques «disciples de Karadima» de démissionner. Mais il semble qu'après l'avoir acceptée, François refusa ces démissions et décida de mener la lutte. Cette lutte, il l'a lui-même qualifiée comme un combat contre un complot mené de toutes pièces vis-à-vis d'un évêque qui, au moment où il l'a nommé, comptait vingt ans de service.

Il y a quelque chose de vraisemblable dans le déni que Mgr Barros oppose énergiquement à ceux qui l'accusent de «tout savoir» et de l'avoir caché. Un leader spirituel du type de Karadima peut avoir une influence considérable sur des jeunes sans expérience, en leur parlant de celui qu'ils aiment le plus et pour qui ils veulent donner leur vie, Jésus Christ. Ces jeunes sont à cent lieues de croire que l'accusation d'abus sexuel puisse être vraie. Ils entretiennent avec ce «maître» une vraie amitié spirituelle et rejettent comme absurde et calomnieux

Que Karadima ait trompé ces jeunes est abominable, mais cette abomination ne les force pas à dire qu'ils ont vu ce qu'en réalité ils n'ont pas vu

tout le mal que l'on ose dire de lui. Il semble donc que ce Karadima entretenait cette séduction vis-à-vis de ceux que l'on appelle ses «disciples». Qu'il les ait trompés est abominable, mais cette abomination ne les force pas à dire qu'ils ont vu ce qu'en réalité ils n'ont pas vu.

Un seul a dénoncé Juan Barros, le laïc Juan Carlos Cruz, en affirmant que Barros a été témoin de certains gestes sexuels de Karadima sur lui-même. L'affirmation est étonnante, car comment Karadima, qui a été capable de maintenir au secret ses activités de pédéraste, aurait-il accepté un témoin de ses comportements ? Mais Juan Carlos Cruz est un membre très actif de ces comités de protestataires, et il a l'appui de Mary Collins, qui fut membre du Comité pour la protection de l'enfant fondé par le Pape François, dont le cardinal O'Malley est le président. Elle a démissionné, «dégoûtée», dit-elle, de la lenteur des procédures vaticanes et, depuis, en raison de son passé de victime abusée, elle surveille attentivement toutes les lenteurs du Vatican et les dénonce.

Même s'il a par trois fois offert sa démission au Pape, Mgr Barros est maintenu comme évêque d'Oserno et il le restera ; telle est la volonté du Pape. C'est clair ! Cependant, toutes les accusations, à l'heure actuelle, se tournent contre lui. On s'en est pris à Mgr Barros lors de son installation au siège épiscopal d'Oserno. Malgré une assistance forte des catholiques de son diocèse, qui marquaient leur assentiment à l'évêque en agitant des ballons blancs, il y avait les protestataires, qui ont marqué leur dissentiment en agitant des ballons noirs. Le tumulte est devenu tellement fort que l'on a dû interrompre la messe. La veille de l'arrivée du Pape à Santiago, six églises ou chapelles ont été vandalisées, et l'on est même allé jusqu'à menacer le Pape de placer une bombe sous sa soutane.

Cela fait réfléchir. Aider les victimes des agressions sexuelles en leur donnant les moyens de libérer la parole est une chose, mais profiter de leur humiliation, de leur souffrance, de leur désarroi pour s'en servir comme de moyens de crier sa colère, sa vengeance, au mépris de tout respect et de tout droit contre l'Église, en est une autre. Entretenir et attiser la haine n'a jamais constitué un moyen thérapeutique de guérir une blessure, si abominable soit-elle !

Entretenir et attiser la haine n'a jamais constitué un moyen thérapeutique de guérir une blessure

Dans son impatience, qui se manifeste par la colère quand on contrarie ses décisions, le Pape François a voulu bien marquer qu'il était là ! Et qu'il n'accordera pas aux protestataires la satisfaction qu'ils réclament. Car c'est toute l'Église du Chili qui y passera. Alors c'est *niet* !

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur notre [site](http://srp-presse.fr) (srp-presse.fr)